

Commune de  
Villetaneuse

## Certificat d'affichage

Je soussigné, Dieunor EXCELLENT,

Certifie que :

Intitulé

**L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)**

a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Villetaneuse du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Villetaneuse, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Dieunor EXCELLENT

## Certificat d'affichage

Je soussigné, Azzedine TAÏBI,

Certifie que :

Intitulé

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

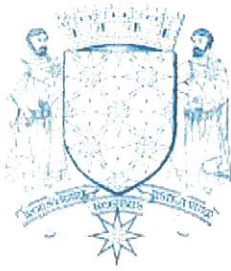
a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Stains du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Stains, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Azzedine TAÏBI





SAINT-OUEN-SUR-SEINE

République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité

Unité Territoriale Urbanisme Réglementaire  
Plaine Commune – Saint-Ouen-sur-Seine  
Pôle Droit des Sols  
N/Ref : HS/CHM/YB-2022/199

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, certifie que l’avis d’ouverture de l’enquête publique sur la modification n°3 du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Plaine Commune a été affiché sur les panneaux administratifs de la Ville, au droit du Centre Administratif situé 6, place de la République, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine du lundi 12 septembre 2022 au mardi 15 novembre 2022 inclus.

Saint-Ouen-sur-Seine le, 29 NOV. 2022



Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe,

Hélène STREIFF

Mairie de Saint-Ouen  
6 place de la République, 93406 Saint-Ouen CEDEX  
tél. 01 49 45 67 89 fax. 01 49 45 69 99  
[mairie@mairie-saint-ouen.fr](mailto:mairie@mairie-saint-ouen.fr)

Toute la correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Saint-Ouen

Boîte postale 269  
93205 Saint -Denis  
cedex

TELEPHONE :  
**01 49 33 66 66**

TELECOPIE :  
**01 49 33 69 69**

SITE INTERNET :  
[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**


JE SOUSSIGNE, MATHIEU HANOTIN, MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS,

CERTIFIE que l’avis d’enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal de Plaine Commune a été affiché à la vue du public, à la Mairie de Saint-Denis, du 12 septembre au 15 novembre 2022 inclus.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Denis le

Pour le Maire de Saint-Denis et par délégation,



Adrien DELACROIX  
Adjoint au Maire

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Maggy RATTEZ-BASSOUM, Responsable du service Juridique et Instances de l’Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

**Certifie que le document suivant :**

**Avis d’enquête publique pour la modification n°3 du Plan Local d’Urbanisme intercommunal de l’Etablissement Public Territorial Plaine Commune**

A été affiché au siège de l’Etablissement Public Territorial du 15 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Saint-Denis, 1er décembre 2022

Pour le Président et par délégation



**Maggy RATTEZ-BASSOUM**  
Responsable du service Juridiques et Instances





## Certificat d'affichage

Je soussigné, Michel FOURCADE,

Certifie que :

Intitulé

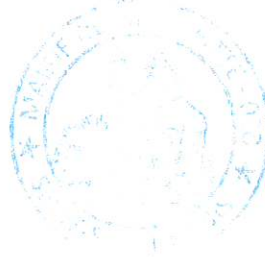
L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Pierrefitte-sur-Seine du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Pierrefitte-sur-Seine, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Michel FOURCADE





## Certificat d'affichage

Je soussigné, Mohamed GNABALY

Certifie que:

Intitulée

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°3 LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE L'EPT PLAINE COMMUNE

a fait l'objet d'un affichage à la Mairie de L'Île Saint Denis du 19 septembre 2022 au 16 novembre 2022.

Fait à L'Île Saint Denis, le **29** 09 2022

Le Maire

Mohamed GNABALY

Pour le Maire  
Par délégation  
Le Directeur Général



## Certificat d'affichage

Je soussigné, Hervé CHEVREAU,

Certifie que :

**Intitulé**

**L'avis d'enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Plaine Commune**

a fait l'objet d'un affichage en Mairie du 16 septembre au 15 novembre 2022, pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Epinay-sur-Seine, le 18 novembre 2022,



Le Maire

Hervé CHEVREAU



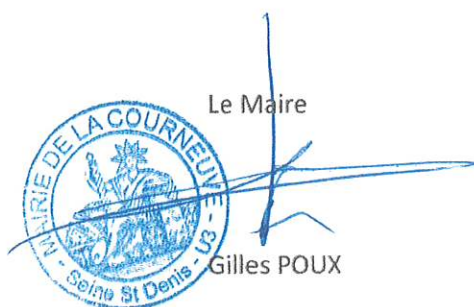
## Certificat d'affichage

Le maire de la commune de la Courneuve, certifie que l'avis d'enquête publique portant sur la Modification n°3 du PLUi de l'EPT PLAINE COMMUNE du 04 octobre au 15 novembre 2022 a été affiché du 12 septembre 2022 au 16 novembre 2022.

**Liberté**

Fait à la Courneuve le 16 novembre 2022.

Le Maire  
Gilles POUX



**Égalité**

**Fraternité**

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Objet : Certificat relatif à l’avis d’ouverture de l’enquête publique pour la modification numéro 3 du PLUi.**

Je soussigné Karine Franclet, Maire d’Aubervilliers, certifie que l’avis d’ouverture d’enquête publique pour la modification numéro 3 du PLUi a été affiché au 120 bis rue Henri Barbusse, au 2 rue de la Commune de Paris et sur les panneaux municipaux à compter du 13 septembre 2022 et ce jusqu’au 15 novembre 2022 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aubervilliers, le

07 FEV 2023

Pour le Maire et par délégation,

Le Directeur Général des Services

Michel Gautron

